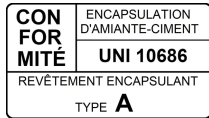


AMIANTOPLAST

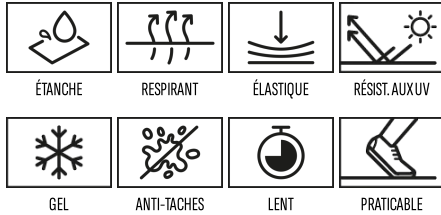
Membrane liquide d'encapsulation d'amiante-ciment



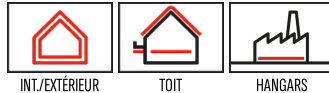
Certifications :
- UNI 10686 • Type A



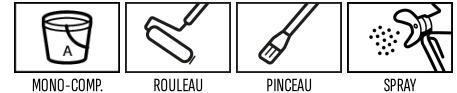
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



DOMAINE D'UTILISATION



CANDIDATURES



Description

AMIANTOPLAST est une membrane liquide à base d'eau à un composant constituée d'une émulsion aqueuse de polymères, de modificateurs, d'additifs, de pigments et de charges inorganiques. Après maturation, AMIANTOPLAST présente de bonnes caractéristiques de perméabilité à la vapeur, une résistance élevée à l'eau et aux agents atmosphériques qui le rendent approprié comme imperméabilisation pour les toits. Grâce à ses caractéristiques AMIANTOPLAST, il convient comme encapsulant dans la récupération des toitures en amiante-ciment.

Certifications

► UNI 10686

AMIANTOPLAST est un produit certifié selon UNI 10686, conformément aux exigences du décret du ministère de la Santé 20/08/1999 (Journal officiel n° 249 du 22/10/1999), et convient donc à une utilisation comme encapsulant selon la classe « TYPE A ».

Le rapport de test pour attester les propriétés d'encapsulation est disponible.

Couleur

AMIANTOPLAST est disponible dans les coloris suivants:

- BIANCO (BLANC)
- GRIGIO (gris)

Champ d'application

Réalisation de revêtements d'étanchéité de surface visibles et, en particulier, de cycles d'encapsulation pour la récupération et la récupération de produits en amiante-ciment.

Avantages

- Facile à appliquer.
- Excellente adhérence au support.
- Très faible coût.

Préparation spécifique du support de pose

L'utilisation la plus fréquente du produit a lieu dans la récupération des produits en amiante-ciment.

AMIANTOPLAST

Ci-dessous est résumée la technique de pose dans ce domaine.

► Préparation des systèmes de sécurité

- Installer des échafaudages adéquats autour du bâtiment et mettre en place les protections de sécurité requises par la législation en vigueur dans les phases d'application.
- L'équipement minimum des opérateurs doit inclure : chaussures légères et antidérapantes, ceinture de sécurité avec système d'ancrage approprié, nébuliseur ou pulvérisateur, combinaison de protection, gants et masque avec filtre P3 selon EN 143.

► Préparation du substrat

- Le traitement d'encapsulation doit être précédé d'un nettoyage approfondi des plaques. Il est conseillé de laver avec une machine humide sans jets d'eau, ou de détourner le flux pour éviter les éclaboussures dans l'air.
- Après séchage, appliquer une couche d'apprêt PRIMER PLS ou SOLPLAST PU (voir fiches techniques).

► Choix de la base d'ancrage

- PRIMER PLS ou PRIMER SOLPLAST PU sont tous deux des agents d'imprégnation spécifiques capables de pénétrer dans l'amiante-ciment, de lier et de consolider les particules en profondeur et d'optimiser l'adhérence au substrat du traitement ultérieur avec AMIANTOPLAST.
- PRIMER SOLPLAST PU, en outre, permet l'application de AMIANTOPLAST même en présence de pollution par la mousse sur la surface, sans qu'il soit nécessaire de procéder au lavage.
- Consommation pour la base d'ancrage (indicative pour les deux): $0,15 \div 0,20 \text{ L/m}^2$.

NOTE: Dans certaines situations particulières, il est nécessaire de traiter la surface de pose avec un promoteur d'adhérence avant d'appliquer AMIANTOPLAST.

► Anciennes membranes bitumineuses

- Appliquer une couche de FONDO IGRO SL (voir fiche technique).
- Lorsqu'il est frais, saupoudrer de 0,4 à 0,6 SABLE DE QUARTZ NATUREL.

Application du produit

- Procéder à l'application de AMIANTOPLAST dans la demi-heure suivant le traitement avec PRIMER SOLPLAST PU et dans la journée ou plus avec PRIMER PLS.
- Remuer AMIANTOPLAST dans le récipient avec un agitateur professionnel avant utilisation.
- Appliquer sur la toiture traitée avec l'apprêt d'ancrage comme suit :
→ Pulvérisation (airless) avec une pompe airless (pression: 3 - 4 bars, buse 21, ouverture 40), en deux ou trois couches.

→ Brosse ou avec des rouleaux spéciaux pour les toits ondulés.

- Dans tous les cas, appliquer une quantité de AMIANTOPLAST pas moins de $1,2 \text{ kg/m}^2$, en deux couches de couleurs différentes espacées de 6 à 24 heures.
- Si les locaux situés en dessous ne sont pas protégés par des faux plafonds ou autres, le traitement de pose doit également être effectué sur la face inférieure du toit (soffite), sans lavage préalable, afin de protéger le personnel travaillant normalement dans la structure.

Consommation

type d'application	consommation minimale	consommation maximale	u.m.	notes
Pour obtenir une épaisseur (0,60±0,05) mm	1,20	1,30	kg/m ²	-

Nettoyage des outils

- Produit frais: nettoyage à l'eau (également hydrolavage).
- Produit durci: retrait mécanique, trempage d'au moins 24 heures dans du diluant à l'acétone, au SOLVLINE CLEANER ou au nitro ou utilisation de décapants (FLUID STRIPPER ou GEL STRIPPER).

AMIANTOPLAST

Conseils utiles pour la pose

- Suspendre l'application en cas de risque de pluie, de neige, de brouillard et lorsque la température est inférieure à +5 °C.
- Le produit n'est pas dangereux, cependant, consultez la fiche de données de sécurité avant utilisation.

Données techniques

► LES DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT		valeur
Densité à 23 °C, 50 % RH, EN ISO 1675	kg/L	1,35 ± 0,05
Viscosité dynamique apparente Brookfield (23 °C / 50 % HR; broche ASTM#5, 20 tr/min), EN ISO 2555	mPa·s	15000 ± 2000
Consistance	-	Liquide visqueux coloré
Odeur	-	Caractéristique
► DONNÉES D'APPLICATION ET PERFORMANCES FINALES		valeur
Temps de séchage de surface (23°C, 50%HR), EN ISO 9117-3	Min	45 ± 5
Température minimale de maturation	°C	+8
Imperméabilité à l'eau, durée d'essai 24 heures), EN 1928	kPa	≥ 300
Perméabilité à la vapeur d'eau (μ), DIN 52615	-	20100 ± 2000
Perméabilité à la vapeur d'eau, épaisseur d'air équivalente SD, épaisseur 0,6 mm, EN ISO 7783	m	12,1 ± 0,9
Résistance à la traction à +23 °C, vitesse de traction 50 mm/min, EN ISO 527-1	Mpa	> 10
Allongement à rupture à +23°C, vitesse 50 mm/min, EN ISO 527-1	-	> 100%
Flexibilité à froid, EN 495-5	°C	≤ 0
Adhérence au substrat (pull-off), épaisseur de l'échantillon 0,34 mm, sans vieillissement, EN ISO 4624	Mpa	1,95 ± 0,02
Adhérence au substrat (pull-off), épaisseur de l'échantillon 0,34 mm, après des cycles gel-dégel conformément aux normes UNI 10686 et EN ISO 4624	Mpa	1,98 ± 0,02
Adhérence au substrat (« pull-off »), épaisseur de l'échantillon 0,34 mm, après des cycles soleil-pluie (« heat-rain ») conformément aux normes UNI 10686 et EN ISO 4624	Mpa	1,98 ± 0,02
Imperméabilité à l'eau, épaisseur de l'échantillon 0,34 mm, sans vieillissement, UNI 10686	-	Pas de pénétration
Imperméabilité à l'eau, épaisseur de l'échantillon 0,34 mm, après cycles de gel-dégel, UNI 10686	-	Pas de pénétration
Imperméabilité à l'eau, épaisseur de l'échantillon 0,34 mm, après vieillissement accéléré UVB/condensat, UNI 10686	-	Pas de pénétration
Classification comme encapsulage, UNI 10686	-	Type A

Stockage des produits

- 24 mois dans l'emballage d'origine fermé, dans un endroit sec, couvert, à l'abri des rayons du soleil et à une température comprise entre +5 °C et +30 °C.
- Le produit craint le gel.

Conditionnements

VARIANTE	PACKAGE	ADR	PACK / PALETTE	COMPOSANTS	NOTES
GRIS	seau plastique - 20 kg	NO	33 seaux		
GRIS filtré 250 microns pour spray	seau plastique - 20 kg	NO	33 seaux		
GRIS	fût plastique - 200 kg	NO	4 fûts		
GRIS filtré 250 microns pour spray	fût plastique - 200 kg	NO	4 fûts		

AMIANTOPLAST

VARIANTE	PACKAGE	ADR	PACK / PALETTE	COMPOSANTS	NOTES
GRIS	cuve IBC - 1300 kg	NO	-		
GRIS filtré 250 microns pour spray	cuve IBC - 1300 kg	NO	-		
BLANC	seau plastique - 20 kg	NO	33 seaux		
BLANC filtré 250 microns pour spray	seau plastique - 20 kg	NO	33 seaux		
BLANC	fût plastique - 200 kg	NO	4 fûts		
BLANC filtré 250 microns pour spray	fût plastique - 200 kg	NO	4 fûts		
BLANC	cuve IBC - 1300 kg	NO	-		
BLANC filtré 250 microns pour spray	cuve IBC - 1300 kg	NO	-		

Légende ADR :

NO = marchandises NON DANGEREUSES

P* = marchandises dangereuses emballées en quantités limitées (emballées conformément au chapitre 3.4 de l'ADR)

Si = Marchandises DANGEREUSES

MENTIONS LÉGALES

Les informations contenues dans cette Fiche Technique sont basées sur les connaissances et l'expérience acquises par Nord Resine à la date de son émission et sont données à titre purement indicatif. Elles ne constituent pas une spécification technique et n'impliquent pas l'assomption d'une quelconque garantie, expresse ou implicite, ou responsabilité quant aux résultats pouvant être obtenus, qui dépendent de multiples facteurs indépendants du contrôle de Nord Resine.

Il incombe à l'utilisateur de vérifier préalablement, également par des tests appropriés, l'adéquation du produit à l'usage prévu, la compatibilité avec le support, les conditions environnementales d'application appropriées et l'exécution de la pose dans les règles de l'art, en assumant toute responsabilité découlant de l'utilisation du produit et du résultat final des travaux.

Nord Resine se réserve le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, les caractéristiques des produits, les emballages, les quantités contenues et la présente documentation technique. Les produits Nord Resine sont exclusivement destinés à un usage professionnel.

Cette Fiche Technique annule et remplace les éditions précédentes. Vérifiez la dernière version mise à jour sur <https://nordresine.com/fr/>

EDITION

Émission: 05.04.1998

Révision: 30.09.2024